

**ORCHESTRE FRANÇAIS DES JEUNES**  
**Cité de la Musique \_ 223, avenue Jean Jaurès**  
**75019 Paris**

**\*\*\***

**RAPPORT**  
**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**Exercice clos le 31 décembre 2022**

**\*\*\***

**Orchestre Français des Jeunes**

223 avenue Jean Jaurès  
75019 PARIS

***Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels***

Exercice clos le 31/12/2022

---

Aux membres de l'association Orchestre Français des Jeunes,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration du 14/12/2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Orchestre Français des Jeunes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Au 31 décembre 2022, les subventions sont inscrites au bilan pour une valeur de 965 160 euros, soit 85% des produits.

Compte tenu du poids de ces subventions, nous avons considéré la validation de leur réalité et de leur correcte valorisation comme un point clé de notre audit.

Nous avons notamment raccordé les engagements portés dans les différentes conventions avec ceux figurant dans les comptes de l'association.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents adressés aux membres du conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie

significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 7 juillet 2023

Florence GEMINIEN  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



# BILAN ACTIF



L'ORCHESTRE FRANCAIS DES JEUNES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			01/01/2021 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	3 150	2 472	678	1 308
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	1 930	1 930		
Autres	14 200	13 551	649	981
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>19 280</b>	<b>17 953</b>	<b>1 327</b>	<b>2 289</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	2 101		2 101	787
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	2 239		2 239	79 526
Valeurs mobilières de placement	76		76	76
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	714 006		714 006	384 390
Charges constatées d'avance	5 069		5 069	4 276
<b>TOTAL (II)</b>	<b>723 492</b>		<b>723 492</b>	<b>469 055</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>742 772</b>	<b>17 953</b>	<b>724 819</b>	<b>471 344</b>

# BILAN PASSIF



L'ORCHESTRE FRANCAIS DES JEUNES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	254 424	182 862
Excédent ou déficit de l'exercice	296 274	71 562
<i>Situation nette (sous total)</i>	<b>550 698</b>	<b>254 424</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>550 698</b>	<b>254 424</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		60 762
<b>TOTAL (II)</b>		<b>60 762</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	201	49 919
<b>TOTAL (III)</b>	<b>201</b>	<b>49 919</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	276	185
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 318	57 408
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	25 315	40 977
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 010	319
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		7 350
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>173 919</b>	<b>106 239</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>(V)</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>724 819</b>	<b>471 344</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT



L'ORCHESTRE FRANCAIS DES JEUNES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service	50 179	22 516	27 662	122,85
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	965 160	808 714	156 446	19,35
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	2 564	3 715	-1 151	-30,98
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortis, dépr., prov. et transf. charges	49 718	9 112	40 606	445,65
Utilisations des fonds dédiés	60 762	84 116	-23 354	-27,76
Autres produits	2 449	5 270	-2 821	-53,53
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 130 832</b>	<b>933 443</b>	<b>197 389</b>	<b>21,15</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	490 254	480 144	10 109	2,11
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	438	4 970	-4 533	-91,20
Salaires et traitements	221 109	241 956	-20 847	-8,62
Charges sociales	72 442	73 086	-645	-0,88
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	962	1 366	-404	-29,60
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés		60 762	-60 762	-100,00
Autres charges	17 915	4	17 911	
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>803 118</b>	<b>862 289</b>	<b>-59 170</b>	<b>-6,86</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>327 713</b>	<b>71 155</b>	<b>256 559</b>	<b>360,57</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	892	407	485	119,03
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>892</b>	<b>407</b>	<b>485</b>	<b>119,03</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>892</b>	<b>407</b>	<b>485</b>	<b>119,03</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>328 605</b>	<b>71 562</b>	<b>257 043</b>	<b>359,19</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT



L'ORCHESTRE FRANCAIS DES JEUNES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	32 330		32 330	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>32 330</b>		<b>32 330</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-32 330</b>		<b>-32 330</b>	
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>1 131 723</b>	<b>933 850</b>	<b>197 873</b>	<b>21,19</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>835 449</b>	<b>862 289</b>	<b>-26 840</b>	<b>-3,11</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>296 274</b>	<b>71 562</b>	<b>224 713</b>	<b>314,01</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

P1541 - L'ORCHESTRE FRANCAIS DES JEUNES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 724 818,84 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 296 274,44 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Globalement on ne constate aucune variation significative des charges par rapport à l'année 2021. Toutefois l'association a fortement augmenté ses ressources (CA +122.85%) par rapport à 2021

Les subventions ont augmentées de 156 446€ euros, soit 19.34% par rapport à l'exercice précédent, ce qui a permis de dégager un bénéfice important (296 274€) notamment grâce aux subventions d'exploitation.

En outre, l'association gère bien sa trésorerie, elle dispose de moyens financiers importants pour pouvoir financer son activité (cf. placements sur livret, et disponibilités en banque suffisantes).

Sont également mentionnés, les faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant.

L'association a procédé à un remaniement de toute son équipe et a procédé au recrutement de nouvelles personnes sur 2022, ce changement de personnel n'a pas eu d'impact significatif sur les charges de personnel.

L'association a fêté ses 40 ans et consommé l'intégralité de ces fonds dédiés.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

P1541 - L'ORCHESTRE FRANCAIS DES JEUNES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

### Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

### Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

### Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques	5 ans
- Instruments de musique	4 ans
- Mobilier	8 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Matériel de bureau	3 ans

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# IMMOBILISATIONS CORPORELLES

P1541 - L'ORCHESTRE FRANCAIS DES JEUNES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations			
				suite à réévaluation	acquisitions		
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	3 150				
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 930				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers		1 428			
		Matériel de transport					
		Matériel de bureau & mobilier informatique		12 771			
	Emballages récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
<b>TOTAL</b>			16 130				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL</b>			19 280				
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
			par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>					
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>			3 150		
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				1 930		
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				1 428	
		Matériel de transport					
		Mat. bureau, inform., mobilier				12 771	
	Emb. récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
<b>TOTAL</b>					16 130		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières						
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL</b>					19 280		

# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

P1541 - L'ORCHESTRE FRANCAIS DES JEUNES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		1 842	630		2 472
<b>TOTAL</b>		1 842	630		2 472
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		1 930			1 930
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	1 428			1 428
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	11 791	332		12 122
	Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>		15 149	332		15 481
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>16 991</b>	<b>962</b>		<b>17 953</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
C. Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

P1541 - L'ORCHESTRE FRANCAIS DES JEUNES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 101	2 101	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	2 000	2 000	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	239	239	
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)				
Charges constatées d'avance	5 069	5 069		
<b>TOTAUX</b>		<b>9 409</b>	<b>9 409</b>	
Renvois	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

# COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

P1541 - L'ORCHESTRE FRANCAIS DES JEUNES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	5 069
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>5 069</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	239
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>239</b>

# TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

P1541 - L'ORCHESTRE FRANCAIS DES JEUNES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Report à nouveau	182 862,38		182 862,38		71 561,61		254 423,99
Excédent ou déficit de l'exercice	71 561,61		71 561,61		296 274,44	71 561,61	296 274,44
<b>TOTAUX</b>	<b>254 423,99</b>		<b>254 423,99</b>		<b>367 836,05</b>	<b>71 561,61</b>	<b>550 698,43</b>

## TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

P1541 - L'ORCHESTRE FRANCAIS DES JEUNES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

### TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice			Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06		Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
<b>TOTAL</b>	<b>60 762,00</b>		<b>60 762,00</b>		<b>60 762,00</b>				

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

P1541 - L'ORCHESTRE FRANCAIS DES JEUNES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	276	276		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	145 318	145 318		
Personnel & comptes rattachés	14 000	14 000		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	7 995	7 995		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	3 320	3 320		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	3 010	3 010		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>173 919</b>	<b>173 919</b>		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
  - Emprunts remboursés en cours d'exer.
  - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

# COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

P1541 - L'ORCHESTRE FRANCAIS DES JEUNES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## CHARGES À PAYER

### CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

### MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	276
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 665
Dettes fiscales et sociales	6 094
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	260

### TOTAL DES CHARGES À PAYER

40 296

# HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

P1541 - L'ORCHESTRE FRANCAIS DES JEUNES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

### FIDUCIAIRE EC

9 RUE DU DELTA

75009 PARIS-09

## MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
<b>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :</b>		
Marième Grea Kadmiri	3 480	3 000
<b>TOTAL</b>	<b>3 480</b>	<b>3 000</b>

# LES EFFECTIFS

P1541 - L'ORCHESTRE FRANCAIS DES JEUNES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## LES EFFECTIFS

L'effectif moyen au sens de la sécurité sociale pour l'année 2022 est de 4.

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Personnel salarié :</b>	<b>4,00</b>	
Ingénieurs et cadres	1,00	
Agents de maîtrise	2,00	
Employés et techniciens	1,00	
Ouvriers		
<b>Personnel mis à disposition :</b>		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		